Lettre d'infos

Association Maillage

n° 87 – déc 2010

Vie associative

Du nouveau, du neuf, de l'inédit voire de l'original

Voilà j'en suis sûr une question qui vous taraude depuis le remaniement ministériel du 14 novembre: Mais qui est donc désormais en charge des associations dans ce nouveau gouvernement ? (et si elle ne vous taraudait, c'est le cas maintenant, non ?). Voici donc la réponse: il s'agit de Jeannette Bougrab, secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de la Vie associative. Vous trouverez une présentation plus complète de la dame ici: http://bit.ly/f6J7Ng

Et puisqu'on parle de politique associative, remarquons la démarche de la présidente du Groupe d'études parlementaire sur le développement de la vie associative et le bénévolat., Mme Marland Militello, qui va déposer des amendements au projet de loi organique sur le Défenseur des droits pour **demander la création d'un poste de *de médiateur des associations* qui sera, selon elle, *un acteur de premier plan pour le développement de la vie associative.* A suivre...**

Le communiqué complet est ici: http://bit.ly/e7zLQz

Avez-vous remarqué la **refonte du site** www.associations.gouv.fr/ ? . Il est vrai qu'il en avait besoin et propose donc une forme plus moderne et plus de contenu, notamment un guide juridique et fiscal ainsi qu'une présentation de la politique associative de l'état, je vous laisse fouiller...

Sur internet toujours, le site www.service-public.fr propose depuis peu aux associations de créer leur compte sur le nouvel espace dénommé *Votre Compte Association*, accessible ici : http://bit.ly/gp5v05

La revue Association Mode d'Emploi décrit ainsi le service:

« Opérationnel dès maintenant, vous pouvez l'utiliser pour la création d'une association (ou sa dissolution...), très bientôt pour y enregistrer vos modifications statutaires ou de dirigeants, et, d'ici mars 2011, pour y faire vos demandes d'agréments d'association sportive ou de jeunesse et d'éducation populaire. Par ailleurs, sur ce même espace, en créant votre compte, vous pouvez également stocker compte-rendus d'AG, comptes annuels et tous les documents que vous souhaitez. »

Avis aux lecteurs: si vous créez un compte , faites-nous un retour, on diffusera.

Breves

La Fondation pour l'Enfance lance un appel à projets: nommé: « Transformer l'exclusion scolaire en un nouveau départ ». Cette fondation souhaite soutenir les initiatives en amont de la rupture, pendant la période de sanction et/ou autour de la reprise de scolarité, qui permettent un accompagnement des élèves exclus afin d'éviter un décrochage définitif du système scolaire voire une exclusion programmée de la société.

Tous les détails ici: http://bit.ly/dMAk7B

Le département du Nord met en place une politique artistique et culturelle pour les personnes âgées et soutient des projets intervenant en établissement. Le site senioractu.com a interviewé Martine Filleul, vice-présidente du Conseil général du Nord chargée de la Culture et Didier Manier, vice-président du Conseil général du Nord chargé des Personnes âgée afin d'en savoir plus sur cette politique. A lire ici: http://bit.ly/gUmeT5

Suite à l'article du mois dernier faisant état de la suspension des CUI/CAE, signalons les regroupements d'associations dans le sud de la France qui lancent différents appels et actions collectives. Ainsi le collectif *PACA Emplois aidés* conclue ses réflexions par : « Nous devons maintenant nous poser essentiellement la question d'une coordination nationale. »

Plus d'infos: http://bit.ly/fKpVqm

Lettre d'infos

Association Maillage

JOYEUSES FETES A TOUTES ET A TOUS !
L'équipe de Maillage

Formation ESS

Vous souhaitez mieux **maîtriser les enjeux de l'économie sociale et solidaire** à travers une approche transversale ? **Développer vos connaissances et expériences** pour acquérir de nouvelles responsabilités dans des structures de l'économie sociale et solidaire, participer à l'élaboration de politiques publiques territoriales visant à promouvoir un modèle économique et social durable ?

Vous serez alors intéressé par le Certificat de spécialisation « Innovations socio-économiques, Economie solidaire, Economie plurielle et Société de services » proposé par le CNAMavec le RTES le MES et l'APES .

Le programme abordera notamment:

- Economie et solidarité : histoire et actualité; les enjeux européens.
- Expériences innovantes: La consommation responsable; Les finances solidaires; Les services à la personne; L'entreprise sociale; Arts & culture; L'autoproduction.
- Les nouvelles politiques publiques: Les politiques publiques territoriales en faveur de l'économie sociale et solidaire; Les politiques en faveur de la petite enfance.

Cette formation se compose de 11 journées de formation et 2 journées de tutorat collectif (78h au total), proposées à raison d' 1 à 2 journées par mois, à partir de mars 2011.

Droits d'inscription au cycle : 2300 € par personne. (Accessible par la formation continue – se rapprocher de son OPCA)

Descriptif complet et calendrier à télécharger ici: http://bit.ly/giCdHk

Services à la personne

Situation régionale et fin des exonérations

Le vote de la loi de finances 2011 est un coup dur pour les structures de services à la personne alors que l'INSEE prévoit une augmentation de 10% des recours aux services aux personnes âgées dans les 10 ans en région NpdC.

Attardons-nous d'abord sur le tableau régional des services à la personne (SàP) que nous propose l'INSEE. (à lire ici: http://bit.ly/dJdVu8):

En 2006, il y a 70200 salariés issus de ce secteur. Et l'économie sociale et solidaire y est fortement présente puisque « plus de 80% des postes occupés dépendent du secteur associatif. » Postes qui ont réalisés « 80% du total des heures de travail effectuées par les organismes agréés de la région. » Néanmoins, « près de deux tiers des salariés des services à la personne, tant en région qu'en France, travaillent moins de deux heures par jour avec l'ensemble de leurs contrats du secteur ». Par ailleurs, en région, la rémunération horaire est plus basse qu'en moyenne nationale. Notons que dans l'économie sociale et solidaire, seuls 3 contrats sur 10 dépassent 1,2 SMIC en rémunération horaire brute.

Sur ces données l'INSEE souligne les questions qui se posent sur la multi-activité des salariés du secteur et les conditions de travail qui en découlent.

Le projet de loi de finances 2011 soulève lui aussi quelques problèmes. Adopté le 15 décembre 2010, le texte entérine la fin des exonérations de cotisations sociales patronales pour les structures agrées. Cette situation nouvelle, qui s'appliquera dès le 1er janvier 2011, remue les fédérations du secteur. L'UNIOPSS (secteur sanitaire et social) par exemple, dans un communiqué du 13/12 prévoit que « *la suppression des exonérations va entraîner dès le mois prochain un surcoût des services de 10 à 15% [ainsi qu'] une baisse d'activité des structures prestataires, donc une diminution de l'emploi, et même des liquidations judiciaires.* » et s'inquiète en conséquence de l'impact sur la qualité des services.

En écho, le COORACE (secteur de l'insertion) estime pour sa part que cette baisse de la capacité de réponse des structures face à un besoin constant, si ce n'est croissant, « *entraînera vraisemblablement à moyen terme une réapparition en force du travail dissimulé, phénomène que la loi Borloo de 2005 entendait justement encadrer*».

Source: http://bit.ly/heZzeh